



DECLARATION LIMINAIRE CCP DU 24 OCTOBRE 2018 « RENOUVELLEMENT »

Mesdames, Messieurs les membres de la CCP,

Pour commencer cette CCP « renouvellement » la FSU tient à remercier l'administration qui a entendu les revendications de notre fédération, à savoir décaler les dates d'arrivée des MAD leur permettant ainsi d'aborder leur arrivée et leur rentrée scolaire plus sereinement. En effet, par le passé les arrivées tardives ont mis certains collègues en grande difficulté, en particulier ceux nommés dans les îles.

L'attribution des CIMM se fait chaque année au compte-gouttes et certains collègues apprennent très tardivement l'obtention de ce dernier ; l'exemple extrême étant celui d'un collègue, considéré comme RAD, reparti en juillet pour revenir en catastrophe en août après notification du MEN.

A part ce cas particulier, force est de constater que la majorité des collègues sont informés après la tenue des CCP « mouvement » et que cela pose un problème d'équité dans l'attribution des postes. Nous demandons à la DGEE de solliciter le MEN afin que les collègues soient informés personnellement, dans les délais les plus courts. Que penser des collègues qui reçoivent leur avis daté du 10 janvier (date MEN), le 10 juin ?

Afin d'apporter plus d'égalité, nous souhaiterions que leur soient appliqués les points de rapprochement de conjoint ou rapprochement de résidence de l'enfant, afin qu'ils aient une chance d'avoir un poste au plus proche de leur famille ou enfant(s).

Pour les avis des chefs d'établissement quant au renouvellement de séjour (MAD et CIMM), nous regrettons que l'attribution de certains avis soient un moyen de pression pour quelques chefs d'établissement, fort peu nombreux heureusement ; certains organisant même des « rendez-vous de renouvellement », qui n'ont pas toujours de relation avec les pratiques pédagogiques de nos collègues.

Enfin, nous profitons de cette instance pour réitérer notre demande de réintégration d'office pour nos collègues en CIMM qui souhaitent exercer un temps hors de la Polynésie française et qui souhaitent en toute légitimité, réintégrer le Fenua. Cette mobilité ne peut être que bénéfique pour nos collègues et nos élèves.

Merci de votre écoute.